



LA POSTE

BRANCHE SERVICES-COURRIER-COLIS
DIRECTION EXECUTIVE OCCITANIE
ETABLISSEMENT LHOSPITALET PPDC

Madame, Monsieur le Maire
Le Bourg
46170 SAINT PAUL DE LOUBRESSAC

Lhospitalet, le 8 juin 2019

Madame, Monsieur,

Une nouvelle organisation des tournées de distribution du courrier sera mise en place sur votre commune à compter du 16 juillet 2019.

Cette évolution marque notre adaptation permanente à la révolution numérique qui transforme la société. Moins de courrier, plus de colis, le rôle du facteur se concentre, toute la journée, sur la relation de service avec ses clients.

Pour votre commune, cela se traduit par :

- un possible changement de l'heure de passage du facteur. Il pourra passer désormais l'après-midi.
- un potentiel changement de personne. Si tel était le cas, le nouvel agent se présentera à vous dans les plus brefs délais.

A noter que ce changement d'heure de passage est conforme à notre mission de service public qui porte sur la distribution du courrier 6 jours sur 7 à la boîte aux lettres de chacun, le contrat passé entre La Poste et l'Etat n'imposant pas d'heure limite de passage dans la journée.

Vous pourrez toujours vous appuyer sur le **professionnalisme de votre facteur**, assermenté et garant de la confidentialité des correspondances. Il reste votre interlocuteur privilégié pour les commandes de produits postaux. Sur simple commande, il vous livre gratuitement à votre adresse dès le lendemain.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Laurent JOURDAN
Directeur d'Etablissement